ACCOMPAGNER, DEVELOPPER, CREER … LES COMPETENCES

PUBLICS
Chef d'entreprise, opérateurs, salariés ayant en charge la prévention et la sécurité dans l'entreprise conformément à la loi n°2011 du 20 Juillet 2011

DUREE
14 heures / 2 jours

PRE REQUIS
Aucun

METHODES PEDAGOGIQUES
Participative et découverte à travers des ateliers et mises en situation

EVALUATION / CERTIFICATION
Evaluation continue tout au long de la formation

A L'ISSUE DE LA FORMATION, SERONT DÉLIVRÉS
1/ L'attestation de fin de formation
2/ L'OIR et l'ARMP

TARIF
420€ net

☎
04 91 25 18 11
04 91 76 33 05
dc.formation13@gmail.com

www.dcformation.com

EVALUER LES RISQUES PROFESSIONNELS : REDIGER SON DOCUMENT UNIQUE

➢ OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- ➢ Appliquer les bonnes pratiques d'hygiène
- ➢ Analyser et maîtriser les risques à travers la méthode HACCP
- ➢ Mettre en œuvre le plan de maitrise sanitaire et les actions correctives

➢ PROGRAMME

I. Définition
Dangers, risques, lésions
AT/MP, RPS

II. L'analyse à postériori
Découvrir et comprendre le mécanisme de l'AT/MP
Les composants de l'AT/MP et leurs définitions
La ligne du temps, la modélisation de l'AT/MP
Les enquêtes de recherche des causes

III. L'analyse a priori
Identifier les risques sur le travail réel
Identifier la situation dangereuse, la situation de travail normal
Inventorier tous les composants du risque
L'évaluation des risques et document unique

IV. Les méthodes à travers les visites
Les 3 valeurs essentielles
L'observation du travail réel, l'écoute

V. Les outils
L'outil d'identification des risques (OIR)
Les composants du risque
L'évaluation par la cotation

VI. Mettre en place un plan d'actions hiérarchisés
L'impact humain
L'impact organisationnel
L'impact financier

I. Proposer des mesures
Les outils
L'aide à la recherche des mesures de prévention
Les critères de stabilité